



Bruxelles, le

26. 04. 2022

Votre courriel du	Vos réf.	Votre correspondant :	Nos réf. 2022/tr/22862/21	☎ (02) 761 27 41 ☎ (02) 771 63 63
-------------------	----------	-----------------------	------------------------------	--------------------------------------

Monsieur,

Nous avons pris connaissance avec attention de votre courriel du 6 mars 2022 concernant les nuisances (bruit et vibrations) occasionnées par le métro.

Les services communaux ont contacté à plusieurs reprises la STIB à ce sujet.

Malgré plusieurs opérations de meulage de voies réalisées par la STIB, le problème persiste. La STIB nous a informé avoir commandité une étude auprès d'un bureau spécialisé. Cette étude doit déterminer les causes structurelles des nuisances ressenties et envisager les solutions qui devront être mises en œuvre par la société de transport public pour remédier au problème constaté.

Les contacts récents avec la STIB nous ont permis d'apprendre que les conclusions de cette étude devraient parvenir à la STIB, en principe, dans les prochaines semaines. La STIB nous a confirmé qu'elle prenait les plaintes des riverains très au sérieux. La STIB a d'ailleurs demandé l'assistance de Bruxelles-Environnement en raison de la complexité du dossier. Bruxelles Environnement est, en effet, au courant également de la problématique après avoir été saisi de plaintes de riverains.

Nous continuerons de suivre de près ce dossier. Nous demanderons à la STIB d'informer les riverains dès que des pistes de solutions concrètes auront été trouvées.

En restant à votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs,

L'échevin de l'environnement
et de la mobilité,

Grégory Matgen

Le Bourgmestre,

Olivier Maingain

2 avenue Paul Hymans à 1200 Bruxelles
Tél. : 02/761.27.50 - Télécopie : 02/771.63.63
Courriel : o.maingain@woluwe1200.be